

Paris, le lundi 19 mars 2007

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer



Cabinet
du ministre

Lyon-Turin : Dominique PERBEN signe un accord de financement d'un montant de 4,4 milliards d'euros

Dominique PERBEN, ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, a signé ce jour un protocole d'intention de financement de 4,4 milliards d'euros concernant la 1^{ère} phase de réalisation des accès français au tunnel international Lyon-Turin, dont la mise en service est prévue autour de 2020.

Ce protocole a également été signé par les présidents de Réseau Ferré de France, du conseil régional Rhône-Alpes, des conseils généraux de l'Isère, de la Savoie, de la Haute-Savoie et du Rhône, du Grand Lyon, des communautés d'agglomération d'Annecy, de Chambéry, de Grenoble, de la communauté de communes du Lac du Bourget, et les maires de Chambéry, Grenoble et Annecy.

Il permettra de réaliser :

- une ligne nouvelle mixte fret et voyageurs entre Saint-Exupéry et Avressieux (73) ;
- le premier tube du tunnel de Chartreuse, dédié au fret ;
- la liaison voyageur entre Avressieux et Chambéry, par un tunnel traversant les massifs de Dullin et L'Épine ;
- le shunt (liaison courte) de Rives (38) qui permet d'améliorer sensiblement la desserte de Grenoble ;
- un programme complémentaire de protections phoniques en Maurienne.

Cet accord de financement fait suite à celui signé le 19 mars 2002. Il intègre les améliorations apportées par les décisions prises les 17 février 2006 et 2 février 2007 par Dominique PERBEN en plein accord avec les collectivités concernant le choix du tracé entre Lyon et Chambéry ainsi que le calendrier de réalisation des travaux.

Ce protocole apporte des garanties supplémentaires pour le fret et assure une capacité de circulation de 20 millions de tonnes à l'horizon 2020 entre la France et l'Italie.

La France réaffirme ainsi son engagement pour la réalisation du projet Lyon-Turin, qui offre la meilleure solution en termes de développement durable aux besoins de transport de fret dans les Alpes. Ce projet permettra aux voyageurs de bénéficier de gains de temps importants pour toutes les liaisons entre les agglomérations du sillon alpin. Le temps de parcours entre Lyon et Chambéry sera par exemple réduit de 22 minutes.

Contacts presse

Corinne MEUTEY

01 40 81 72 36

Laurence LASSERRE

01 40 81 31 59